

CHAPITRE TROISIÈME.

SYMPTOMES.

Ce chapitre sera nécessairement fort court; d'abord parce que ce sujet ne réclame pas une longue exposition; ensuite parce que déjà, dans la définition de la maladie (page 12 à 14), les symptômes de l'indigestion ont été sommairement exposés; et enfin parce que c'est particulièrement sous le rapport du diagnostic que le mal offre de l'intérêt, et que ce point se trouve discuté dans le chapitre consacré aux causes.

Les symptômes de l'indigestion ont d'abord cela de particulier qu'ils surviennent, en général, soit immédiatement, soit peu de temps, quelques heures, par exemple, après un repas, ordinairement trop copieux, trop rapproché du précédent, ou troublé par quelque circonstance appréciable, quelquefois dans la nuit suivante, rarement plus de douze ou vingt-quatre heures après.

Mais dans quelques cas, il peut se passer plusieurs heures et même un jour entier pendant lesquels les troubles sympathiques se montrent seuls.

L'anxiété, la céphalalgie, la dyspnée, les palpitations du cœur, la précipitation du pouls et quelquefois l'irrégularité de ses battements, la défaillance même, une sorte de vague dans les idées, un demi-délire, des mouvements désordonnés et presque convulsifs, l'engourdissement des membres, quelquefois un affaiblissement général ou partiel pouvant simuler la paralysie, même dans sa forme hémiplegique, peuvent faire craindre quelque chose de bien autrement sérieux qu'une indigestion, jusqu'au moment où l'expulsion, par haut ou par bas, des aliments accumulés dans les voies digestives vient dissiper, comme par enchantement, ces désordres dont il était si naturel de s'effrayer. Au bout de quelques heures, il ne reste plus au patient qu'un sentiment de fatigue des organes digestifs, de faiblesse générale, qui l'oblige à de grands ménagements dans son régime pendant quelques jours, et lui sera, s'il est sage, un bon avertissement pour l'avenir.

Il est des sujets chez lesquels l'indigestion est un accident rare, et qui ne se produit que sous l'influence d'une ou de plusieurs causes déterminées, qu'il suffit d'éloigner pour que le mal ne se reproduise plus. Mais il en est d'autres chez lesquels il revient souvent, facilement, et sous l'influence de causes légères en apparence et variées. Ces causes devront être recherchées avec soin par le médecin; car de leur connaissance devra dépendre toute la

prophylaxie. Si nonobstant l'éloignement scrupuleux de ces causes, les troubles digestifs continuent à se reproduire, le médecin sera conduit à craindre que ces désordres ne se rattachent à quelque maladie encore obscure, à une lésion organique commençante, ou tout au moins à quelque phlegmasie chronique, dont un examen attentif lui révélera, soit actuellement, soit plus tard, l'existence.

CHAPITRE QUATRIÈME.

TRAITEMENT DE L'INDIGESTION.

L'indigestion est une maladie courte; celui qui en est atteint en connaît ordinairement, comme nous l'avons dit, la cause : il sait qu'elle se jugera promptement, par une voie ou par l'autre; il n'a pas recours au médecin, qui n'est consulté que par exception, lorsque les accidents présentent une intensité insolite, ou que, portant sur des organes plus ou moins éloignés, il en résulte des doutes sur la cause et le point de départ du mal.

Dans les cas de ce genre, quand le médecin appelé auprès du malade a été convenablement renseigné sur les circonstances dans lesquelles la santé s'est dérangée, il parvient en général facilement à savoir à quoi il a affaire, surtout dans les cas où les souffrances, comme il arrive le plus souvent, ont leur siège uniquement ou principalement dans les voies digestives. La thérapeutique est nécessairement fort simple : on fait prendre au patient, par petites doses, une boisson légèrement aromatique, comme l'infusion de feuilles d'oranger ou de thé.